

LES CHEFS

*Oh ! les fronts abattus et les espoirs fauchés !
Force, beauté, jeunesse, orgueil de notre race, —
Rameaux prodigieux du grand arbre vivace
Par le vent de la mort brusquement arrachés !*

*Qui les remplacera dans l'avenir ? Cherchez
Ceux dont les pas vaillants pourront suivre leur trace,
Avec le même honneur tenir la même place,
Au « devoir difficile » à jamais attachés. . .*

*Seigneur, ayez pitié de la peine où nous sommes;
Éclairer notre nuit et donnez-nous des hommes
Qui sachent nous conduire où nous devons aller;*

*Des chefs dont la voix libre, ardente et pacifique
Nous garde le cœur fier et l'esprit éveillé,
Et dont le geste pousse au destin magnifique !*

Albert LOZEAU.

NOS FORCES ÉCONOMIQUES

Celui qui par l'imperceptible toucher des âmes a formé une partie de la jeunesse de France et redonné à nombre de ses combattants une raison divine d'accepter la mort, Ferdinand Brunetière, parlant des guerres à venir et, incidemment, de la Guerre unique et universelle que d'aucuns se hasardaient à prévoir et dont l'épouvante était telle qu'elle faisait douter de sa possibilité, les ramenait à leur principe initial et déterminant lorsqu'il affirmait, rejetant vers le passé les prétextes d'ordre religieux et politique : « Je dirais aujourd'hui, volontiers, que la cause des grandes guerres est et sera longtemps « économique », et je ne dirais rien de si ridicule, ni même rien de très difficile à prouver. »¹ Quels arguments n'eût-il pas su tirer de la situation d'avant-guerre, des ambitions de l'Allemagne parvenue au point de saturation, ayant jeté tous ses capitaux dans l'industrie et forcée, pour justifier les audaces de son crédit, de tenter la domination du monde par un coup bref et décisif ?

L'attaque de 1914 eut pour effet immédiat d'interrompre les activités essentielles de paix, la mobilisation désorganisant l'industrie. Ce ne fut qu'un temps. Les peuples alliés ayant renouvelé leurs frontières se ressaisirent. La vie continua son cours parmi d'extrêmes difficultés. On distingua peu à peu divers centres de résistance. Le facteur économique prit, au sein de la guerre prolongée, une importance primordiale. L'arrière comprit toute la nation

¹ *Questions actuelles*, ch. VII : *Le mensonge du pacifisme* (1905).

patiemment tendue vers la victoire; car on exigea de la population qu'elle servît. La finance nécessaire à ce gigantesque effort de production et de destruction fut facilitée par des moyens de crédit étroitement surveillés. Les usines furent assouplies aux exigences nouvelles et chargées de la double tâche d'accumuler les munitions et d'assurer les subsistances. L'agriculture, le commerce, les transports furent réquisitionnés. Et l'adaptation des forces totales fut réalisée grâce à cette collaboration sans cesse plus suivie de la défense militaire et de l'organisation matérielle.

L'énergie ainsi concentrée eut vite fait de s'analyser. Pourquoi les mêmes valeurs ne seraient-elles pas mises au service de la paix? Si la guerre exige une pareille surveillance, et de tous les instants, l'union des volontés et l'efficacité des méthodes, pourquoi la concurrence d'après-guerre serait-elle laissée au hasard, sans préparation, au seul gré des circonstances? Ce que sera cette lutte dans la paix restaurée, de nombreux auteurs l'ont affirmé sans réticence : elle sera d'abord économique. Il est connu à des signes évidents que l'adversaire s'y prépare. Il y apportera ses procédés ordinaires. Que ne lui oppose-t-on dès aujourd'hui une organisation scientifique de toutes les puissances de production, des instruments de circulation, des modes de répartition? Que ne forme-t-on dès maintenant des compétences pour leur confier d'élaborer la libre discipline qui portera le peuple vers la conquête positive?

L'origine, la nature, les conséquences de ce conflit stupéfiant manifestent donc successivement la prépondérance des phénomènes d'ordre économique. Cela n'a pas été sans exciter notre attention. Nous en avons porté plus d'intérêt à ce que nos hommes publics ont appelé à leur tour « le point de vue économique ». Malgré un mandarinisme prononcé, nous avons reconnu la valeur de la richesse, à

laquelle nous avons refusé de nous rendre uniquement parce que nous avons accoutumé d'y voir une fin, au lieu que les économistes ont grand soin de n'y rechercher qu'un puissant moyen. Cette erreur est explicable, si le mot richesse peut revêtir deux sens. Dans le langage courant il signifie abondance de biens. En économie politique il désigne l'ensemble des utilités. On le définit généralement ainsi : « Tout ce qui est susceptible de satisfaire les besoins humains. » Les produits de la terre, les articles fabriqués sont des richesses puisque l'homme les applique à la satisfaction de ses besoins soit de première nécessité soit de luxe. Les services rendus par les travailleurs sont encore des richesses puisqu'ils satisfont à des besoins intellectuels ou mixtes. On considère donc qu'un morceau de fer est une richesse ? Oui, car c'est une utilité. On voit, dès lors, quel parti on peut tirer des richesses en les accumulant. La richesse suivra son évolution en se transformant en puissance, puis en idéal. Sa fonction n'aura pas changé. Les peuples riches seront forts. Les peuples forts s'intellectualiseront. N'est-ce pas, près de nous, l'histoire des États-Unis ? La science du matériel germera ainsi en une production purement intellectuelle, art et pensée. Cela est possible.

Or, les richesses innombrables résultent de l'action combinée de trois grands facteurs : la nature, le capital et le travail. Disposons-nous de ces forces essentielles ? Avons-nous su les réduire à notre service ? Toute la question que nous pose l'*Action française* est là. On n'attend pas de nous que nous entrions, en y répondant, dans des précisions de détail. Il y faudrait un volume. Mais plutôt que nous tracions, en nous servant de la théorie comme d'un fil conducteur à travers une extrême complexité de faits, un aperçu d'ensemble, que nous arrêtions quelques sommets,

tout en nous réservant de montrer, en une brève conclusion, ce que la puissance économique peut représenter pour nous, à cette heure de notre histoire.

I

La nature, c'est la table dressée. Elle offre libéralement, sinon gratuitement, ses abondances. Elle nous apporte les matières premières, l'action des forces physiques, les influences du milieu géographique, celles du climat notamment. En tout cela, indubitablement, nous sommes riches, à un point que nous ne soupçonnons pas et pour un temps que nous croyons infini. Ainsi que le particulier, la nation doit d'abord savoir l'étendue de son domaine et ses possibilités, comme on dit aujourd'hui, ses facilités, ses promesses. Sur ce point, l'accord semble parfait; et il ne manque que l'action. Trois idées sont acceptées, trois directrices, dégagées déjà dans une délibération de la Commission fédérale chargée de la haute surveillance de notre patrimoine national :¹ il faut dénombrer, conserver et exploiter nos richesses naturelles. La contradiction entre les deux derniers verbes n'est qu'apparente.

Dénombrer, voilà le premier acte de bonne administration qui permettra d'établir avec quelque sûreté la statistique de nos valeurs domaniales, d'inscrire à l'actif de notre bilan des chiffres suffisamment exacts. Cette opération est nécessaire au premier chef et doit être entreprise immédiatement. Il est bien de vouloir diriger nos activités vers l'exploitation de nos richesses; mais comment y atteindre avec quelque chance de succès si nous ne connaissons pas l'objet qui peut convenir à nos initiatives? On

¹ Commission de conservation : *Premier rapport annuel* (1910), p. 194.

pourrait, en effet, répondre à toutes nos sollicitations : Prenez d'abord la peine de nous indiquer quoi faire, car il ne suffit pas d'affirmer que nous sommes riches, il faut nous montrer en quoi nous le sommes. D'ailleurs, c'est ce que nous avons compris. Une bonne part du travail est fait. M. Albert Métin nous disait un jour, à propos de son livre sur la Colombie Britannique : « J'ai voulu vous prouver que vous possédez, au Canada, suffisamment de documents pour bâtir un ouvrage sérieux. » Il n'y a pas de doute. Les publications officielles ne manquent pas ; et quelques-unes sont de premier ordre. Cependant, les résultats sont épars. Il reste à coordonner les monographies et à poursuivre l'enquête totale, suivant un plan dont le tracé aura une importance extrême. Déjà quelques personnes, que l'on consulterait avec fruit, en ont fixé les grandes divisions. Elles assumeraient même toute la tâche, si la chose était possible ; mais le gouvernement fédéral, avec la collaboration active des gouvernements provinciaux, peut seul exercer une telle fonction. Il ne sera pas trop des longues recherches d'une commission spéciale pour dresser un état de notre avoir et pour indiquer, à propos de chaque richesse, si elle peut être livrée à l'industrie, et rayonner, une fois transformée, sur un marché suffisant.

Conserver nos ressources est le second principe. Nous y sommes venus lentement après des expériences désastreuses. La nature n'est pas inépuisable. Pour tant de richesses qu'elle reproduit, combien en est-il que l'homme est impuissant à faire renaître ? Nous avons taillé en plein drap, en grands enfants prodigues. La guerre, par mille répercussions tangibles, nous a appris la valeur des choses, de chaque chose, faite de deux qualités : l'utilité et la rareté. On ramasse les morceaux de vitre. On se recueille devant un tas de charbon. On ne touche plus aux produits exoti-

ques sans un sentiment semblable à celui qu'éprouve le propriétaire d'une cave à manipuler une bouteille ancienne couchée dans un panier d'osier, sentiment de vive satisfaction mêlée d'une pointe de regret. Nous apprenons l'économie. N'allons pas exagérer. La conservation n'est vraiment avantageuse que si elle est faite intelligemment. Il ne s'agit pas, comme dans ces salons où l'on n'entre plus, de tout enfouir sous des housses, de se condamner à ne plus rien toucher. Une conservation méthodique veut dire une exploitation rationnelle et scientifique. Et cette affirmation théorique trouve une double application pratique. L'État reçoit d'abord la mission de sauvegarder les richesses que nous pouvons reconstituer, les pêcheries par exemple. La Commission de conservation remplit ce rôle. Puis, les industriels qui utilisent une matière première tirée du sol trouvent un intérêt vital à protéger, sinon même à renouveler la source de leurs approvisionnements. M. Dubuc, directeur de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, n'en agit pas autrement. « Nous cultivons la forêt, nous disait-il, nous la réintégrons par des plantations successives. Elle constitue un capital dont nous ne touchons que l'intérêt. » Voilà ce qui s'appelle connaître son affaire.

Il n'est plus besoin d'insister sur le troisième commandement : exploiter. Ceux qui préconisent le dénombrement et la conservation de nos richesses naturelles n'ont évidemment pas pour but la seule intégrité du territoire exploitable. Un pays n'est pas un jardin d'acclimatation bordé de grilles et constellé de pancartes. La nature invite l'industrie. Et si elle a des droits au respect, elle n'en reste pas moins l'origine féconde de toutes nos énergies. L'avons-nous toujours considérée ainsi ? N'avons-nous pas plutôt rêvé devant elle ? C'est, sans doute, la meilleure part ; est-ce la plus profitable ? Tâchons de nous convaincre de

sa force. Demandons-lui un point d'appui. Mais elle ne se livre pas facilement. Elle exige l'effort de l'homme. Les deux autres agents de la production seront, pour nous, de solides instruments.

* * *

Le capital est un vigoureux levier. Or, on entend répéter que les Canadiens français ne disposent pas de ce moyen d'action. « Si nous avions de l'*argent* ! » est notre plus constant soupir. Voyons, en partant d'une définition, si nous avons lieu de nous plaindre à ce point.

Capital, encore un de ces mots que les économistes ont tiré à eux et qu'ils emploient dans un sens modifié. De l'*argent*, disons-nous couramment; et nous entendons par là du *capital*. C'est à moitié cela. Les espèces métalliques, les valeurs mobilières sont, le plus souvent, du capital; mais, d'abord, elles ne le sont pas nécessairement et, ensuite, elles ne sont pas tout le capital. Pour produire, l'homme façonne des outils et des machines, et il entasse des approvisionnements. Voilà le véritable capital. Un pêcheur creuse un canot et se fabrique un filet : il constitue un capital. Afin de rendre possible ce travail préparatoire, il a accumulé des aliments dont il se nourrit : ces aliments sont encore du capital. Il se peut parfaitement que ce pêcheur ignore la couleur de l'*argent*. Le capital est donc un instrument de production imaginé par l'homme et qui a, en dehors de l'homme, une action propre. Retenons la définition souvent reprise : « le capital est une mise de côté en vue d'une production ultérieure. » Quelle différence fera-t-on entre le capital et l'épargne? L'épargne est une réserve improductrice, si l'on nous passe le mot. Elle gît, inactive. Sitôt que l'épargne produit, elle prend

le nom de capital. Entrons dans une usine. L'édifice, les machines, les approvisionnements, le matériel, les voitures de livraison, les espèces sonnantes, les valeurs en portefeuille, tout cela a été accumulé en vue de la production. Rien de cela n'est la nature, car les approvisionnements et les matières premières ont été détachés de la nature; et rien de cela n'est le travail proprement dit, force de l'homme.

Ces distinctions classiques ne satisfaisaient pas Errol Bouchette.¹ Il avait une autre conception du capital, tout au moins du capital national qu'il avait tendance à confondre avec la nature. Un individu qui découvre une mine ne se trouve-t-il pas possesseur d'un véritable capital? Le capital national devient ainsi « l'ensemble des richesses exploitables d'un pays ». Pour appuyer cette opinion, Errol Bouchette n'a guère rencontré, parmi les économistes, que Rodbertus Jaketzow. Ce n'est pas un argument. Bouchette serait-il seul qu'il demeurerait encore intéressant. Si nous nous rendons à cette définition, force nous est d'admettre que les Canadiens français ont à portée de leurs ambitions un capital considérable *in potentiâ*, comme disent les scolastiques. Et c'est ce que nous avons écrit de toute la nature qu'il faut répéter ici. Si, d'un autre côté, nous nous tenons à l'explication que nous avons donnée du caractère et du rôle du capital, nous reconnaissons que les Canadiens français ont déjà accumulé, en vue de la production ultérieure, des capitaux dont l'expression statistique ne manquerait pas de nous impressionner. Il serait bon d'estimer la valeur de nos champs cultivés, de nos instruments agricoles, de nos usines, de nos machines, de notre matériel. En posant ces millions, nous verrions que nous ne sommes pas si dépourvus.

¹ *L'indépendance économique du Canada français*, 3ème édition, p. 164.

Mais la question n'est pas épuisée. Que le capital national soit l'abondance des ressources que nous offre le pays, et donc un signe merveilleux de puissance possible, cela n'empêche pas que l'homme ait besoin d'une force quelconque pour en tirer parti. Nos pères, en arrivant au Canada, acquéraient le plus vaste capital. A cette première heure, ils n'en avaient que faire en l'absence des instruments nécessaires à son exploitation. Les deux théories se joignent à ce rond-point. Pour asservir la nature, il faut un capital préalablement constitué. C'est ce que Errol Bouchette appelle le capital *médial*; et d'autres économistes le capital tout court. Or nous avons indiqué que nous ne sommes pas sans avoir amassé une bonne part de ce capital. Il y a mieux. Les Canadiens français ne manquent pas totalement de capital liquide, de capital-espèces, de capital valeurs immobilières. Si l'on en veut pousser la démonstration, que l'on interroge la statistique de l'épargne, capital en formation, des assurances qui sont des réservoirs d'épargne et de capital, des souscriptions aux fonds patriotiques ou aux emprunts nationaux, des émissions d'obligations industrielles. On constatera, par exemple, que dans un seul village d'apparence bien paisible, à la sollicitation d'un seul homme et à la suite de quelques démarches, une somme de plus de trente-trois mille dollars a été versée aux guichets de l'État emprunteur. D'autres diront, qui se sont occupés du placement de valeurs mobilières, s'ils n'ont pas fait une expérience analogue là où nulle manifestation extérieure ne laissait prévoir de forte richesse; et dans de plus grands centres où, malheureusement, des crises sérieuses ont arrêté un mouvement déjà sensible.

Cela ne doit pas nous étonner. Nous touchons là un des traits éternels de notre race. L'épargne n'est qu'un même geste, un recommencement de notre peuple. Prenons

contact avec ce progrès pour en faciliter l'épanouissement complet. Nous réaliserons ainsi *l'adaptation à des conditions nécessairement nouvelles de nos qualités fondamentales*. N'est-ce pas là notre première préoccupation? Posons donc deux vérités qui reçoivent une confirmation heureuse depuis peu et dont nous pouvons tirer une règle de conduite : le capital existe chez nous, et il est possible de l'activer. Le capital est, comme on a dit, enfant du travail et de l'épargne. Si les Anglais ont de l'argent, ce n'est pas parce qu'ils l'ont ramassé au hasard des chemins. Ils l'ont fait, suivant l'expression caractéristique de la langue populaire. Le capital est un résultat que l'on peut susciter; il est le fruit d'un effort patient et continu. Tâchons à multiplier systématiquement les capitaux.¹ Le premier moyen en est, assurément, la production. On peut se représenter la masse des capitaux additionnés par le labeur des siècles et puiser, dans cette image, une certitude. Inciter notre population à produire davantage aura un triple effet : satisfaire nos besoins, grossir le courant commercial, constituer le capital. Cette dernière conséquence prendra la forme de l'économie. A côté du progrès que nous constatons tout à l'heure, il nous est permis d'indiquer ici un point faible. Nous économisons, mais insuffisamment; et nous ne mettons pas à économiser une méthode rationnelle, une volonté constructive. Tous les économistes qui se sont occupés de ce problème ont déploré notre propension à la dépense futile, voire même à un luxe naïf, et n'ont pas oublié de montrer que, en cela, nous différons tout de même encore des populations des provinces

¹ Sur la genèse et le développement du capital, on lira avec intérêt les pages que M. Paul Leroy-Beaulieu consacre à ces questions dans son *Traité théorique et pratique d'Économie politique*, tome 1er, pp. 263 et suiv.

françaises. Est-il besoin d'ajouter, d'un mot seulement, que la saine économie n'a rien à voir avec la ladrerie, non plus qu'avec l'avarice. Nous parlons ici d'épargne bâtit-seuse, intelligente et sobre. Le capital créé, et facilité dans son élaboration par une comptabilité suivie de très près, il y a un deuxième pas à faire. L'épargne seule, nous le savons, n'est pas féconde : elle doit s'unir à l'industrie et chercher la sécurité d'un placement sérieux. Il faudra donc drainer, canaliser les capitaux vers nos champs d'action. C'est l'affaire d'institutions spéciales. Les banques d'émission ou d'épargne recueillent des dépôts et en font l'objet de leurs avances au commerce ou aux administrations. Les sociétés de crédit, encore trop peu nombreuses parmi nous, les caisses populaires, les banques d'affaires qui s'appellent, au Canada, des *Trust companies*, les assurances qui prêtent une large part des fonds qu'elles encaissent, les compagnies de toutes sortes qui sollicitent, soit par des actions soit par des obligations, la participation active du public, parviendront à grouper les ressources des particuliers et à les répandre pour le bien de la collectivité, pourvu que l'on continue d'appliquer l'excellent principe du morcellement qui consiste à réduire à un minimum l'unité d'emprunt. Quelle belle organisation à tenter ! L'initiative libre a là une tâche merveilleuse. Puisse l'appel de nos institutions être entendu par les nôtres ! Là peut-être est la force dont nous avons tant besoin, qui, par une influence profonde, solidifiera et nos familles et notre race.

* * *

Le travail est l'agent actif de la production et il en est, sans doute, le plus intéressant en ceci qu'il est l'énergie suscitatrice, le metteur en œuvre initial. Sans lui, la nature

durera dans une splendide sauvagerie, et le capital ne serait pas. Le travail est l'application des puissances humaines à la création des utilités. Comment le considérons-nous ? Il peut être, tour à tour, d'invention, de direction, d'exécution. Trois mots qui vont nous permettre de savoir si nos forces de travail sont bien alignées.

Le travail d'invention, c'est la science dans l'industrie. Si nous en avons l'espace ce serait le lieu de marquer l'ampleur de cette fructueuse collaboration. Pour accentuer à plaisir la différence entre notre époque et celle où les savants agitaient leurs chapeaux pointus autour de la cabalistique des alchimies, on a affirmé que l'homme de science a quitté son laboratoire pour l'usine. Le déménagement ne fut pas aussi brusque. Il est vrai, cependant, que le savant a transporté son laboratoire et une partie de ses études à la fabrique, au sein de l'exécution immédiate, comme pour alimenter de plus près la réalité. Là, il s'est fait chercheur et inventeur. Qu'il ait réussi, un siècle admirable le proclame.

Encore que nous sachions tout cela, et que la guerre nous ait révélé une fois de plus les avantages de cette union de la matière et de l'esprit, nous ne nous y sommes pas résolument pliés. Le jour point, toutefois, où nous aurons enfin recouru à l'organisation scientifique. Il nous faut des compétences spécialisées comme, pour ne citer qu'un exemple, des chimistes et des aides-chimistes. L'opinion paraît être faite autour de cette vérité. L'idée bouge vers sa réalisation. Le cours de chimie industrielle institué à l'École polytechnique a donné des résultats appréciables dès la première année; et les circonstances que nous traversons ont, seules, gêné une action si sûrement amorcée. Nous avons au moins une école à qui demander des praticiens. C'est fort bien. Et nous croyons que l'objet de cet

enseignement n'est pas de pousser à la sécheresse d'une spécialisation à outrance; mais bien de donner à l'élève, avec une forte culture technique, ce qui constitue pour lui, étant donnée sa fonction, une culture additionnelle et plus générale. De ces hommes, il n'est pas question de faire des savants, car les savants ne se forment que longtemps après l'école dans la solitude et la réflexion; mais de les livrer à l'action, suffisamment armés, munis de leur art, et capables de faire valoir les intérêts qui leur seront confiés.

Ces jeunes gens ont pu s'inscrire à l'École et suivre les cours pendant quatre ou cinq ans pour devenir ingénieurs. Mais les autres? Ceux qui ne peuvent disposer que d'un nombre plus restreint d'années, qui, sans aspirer au génie civil, désirent simplement se constituer chimistes? Où iront-ils? Où trouveront-ils un diplôme? Nulle part. Voilà pourquoi il a paru à plusieurs qu'il serait opportun de créer une faculté des sciences à côté d'une faculté des lettres. Il en est d'abord d'excellentes raisons de principe; et puis, il y a ce fait brutal que nous n'avons pas d'institution où, comme cela se pratique ailleurs, on puisse choisir une science et l'approfondir, et en retirer par surcroît un parchemin.

Les hommes de laboratoire poursuivront des travaux en vue d'améliorer les procédés, d'arrêter les fuites, de récupérer les sous-produits, de corriger les erreurs de fabrication, de réduire le prix de revient. La recherche scientifique est à l'ordre du jour dans tous les grands pays du monde. Une Commission nommée récemment par le gouvernement fédéral a déjà mis à l'étude des questions d'une intéressante actualité et publié des mémoires appréciés, en même temps qu'elle a distribué aux laboratoires des subventions pour aider les chercheurs. Les professeurs de science entreront dans cette carrière lorsqu'on

aura pu alléger, pour eux, le lourd fardeau d'un enseignement à jet répété. On considère, en France, aux États-Unis et même en Angleterre, que l'épanouissement du professorat c'est la découverte scientifique. Comment voudrait-on qu'un professeur, chez nous, puisse faire trois heures de cours par jour, ou continuer l'exercice d'une profession, et, en supplément, rédiger des notes sur un problème de théorie, sur une démonstration expérimentale. Autant demander à un train rapide d'arriver à l'heure en passant par toutes les voies d'évitement. N'est-ce pas pourtant un travail essentiel auquel le professeur est tenu de se refuser, l'avancement de la science auquel il se dérobe, le développement normal de son cours auquel il lui faut renoncer? La communauté est privée de mille progrès, très réalisables; et l'Université doit désespérer de voir les siens apporter aux congrès, aux conférences, aux réunions d'études des communications qui jetteraient sur elle un juste éclat. Le professeur est un condamné à la peine de vie.

On ne saurait trop insister sur l'importance du travail de direction dont les activités de l'usine dépendent. Tel chef, telle entreprise. Le docteur Gustave Le Bon a maintes fois souligné cette observation que l'on n'a pas toujours su recueillir. Il écrit : « Les hommes aptes à diriger les grandes industries sont rares, et dès que la capacité du chef diminue, les bénéfices s'effondrent. Vérité éclatante que les socialistes ne veulent pas comprendre. Dans l'état actuel de l'industrie, l'homme capable devient un instrument si précieux qu'il est toujours économique de le payer fort cher. »¹ Nous nous éloignons fort peu de ce que nous venons de dire des inventeurs. Le directeur est encore une compétence spécialisée. Il sera technicien,

¹ *La Psychologie et la défense sociale*, p. 196. Voir également, p. 118, le chapitre intitulé : *l'Élite et la foule*.

financier ou négociant, suivant les services qu'il conduira; mais il le sera pleinement, en parfaite connaissance des causes et des effets. Comment dresser des énergies aussi courues? La culture générale donnée à certains de nos professionnels y sera pour beaucoup. Avec une connaissance suffisante des affaires, du droit commercial, de l'organisation des entreprises modernes, ils pourront, après avoir pris contact avec la pratique, aspirer à la direction. Pour ce qui est des services de vente, de l'administration financière, de la conduite commerciale, de la comptabilité générale, un remarquable établissement, l'École des Hautes Études, nous ouvre ses portes. On n'a pas encore compris tout son pouvoir pour le bien. On sent, dans le public, non plus une résistance comme au début, mais un reste de scepticisme. On fonde sur la seule pratique tout le succès des affaires. La pratique est, nul doute, une grande école, nécessaire comme une leçon de choses. Elle n'est pas tout. L'empirisme a sombré dans cette guerre. Le peuple le plus porté à ne priser que les faits, à ne bâtir que sur eux, est obligé aujourd'hui de se soumettre à l'idée. La théorie prend place partout.

Que si, maintenant, nous réussissons à unir toutes ces forces qui constitueront une élite du travail, dans un même souci de l'expression, quelle avance ne ferons-nous pas vers la supériorité effective, affirmation suprême et sûrement victorieuse de notre peuple? Si peu expriment leur pensée; si peu font profiter les autres des résultats de leurs efforts! A qui pourrions-nous demander des articles sur les finances de guerre, sur les déviations du change, sur l'organisation des usines? Sans doute à quelques-uns qui nous répondraient qu'ils n'en ont pas le temps; mais ceux-ci mis à part? Qui ne voit le profit que nous retirerions, et d'une qualité très haute, à posséder au milieu de nous des profes-

seurs de pratique qui prêcheraient autrement que par leur exemple, ce qui n'est déjà pas négligeable. Combien d'autorités formées dans le mérite d'une vie toute consacrée à l'étude n'ont rien laissé, la mort venue, rien si ce n'est l'amer regret de les voir disparaître aussi complètement ?

Le travail d'exécution est réservé à la main-d'œuvre. On aperçoit tout de suite la valeur de cette force économique et sociale dont l'existence même, l'étendue et la fonction posent de si difficiles problèmes. Ce qui doit nous retenir surtout, c'est son efficacité. En dégagant les principales causes qui influent sur le rendement du travail ouvrier, nous avons des chances de les rencontrer toutes, agissant ici aussi bien qu'ailleurs, quoique, pour quelques-unes, avec une moindre portée.

Le travailleur possède des qualités natives. La race, le moment et le milieu, dont il ne faut pas, c'est entendu, exagérer les influences, contribuent certainement à donner au travail d'exécution ses premiers caractères. D'origine française, notre ouvrier habite un pays qui fut conquis par l'initiative individuelle, source d'une vie intense. Il tire de ces circonstances favorables sa débrouillardise, la rapidité de sa décision, son incontestable habileté : sa vigueur, son goût qui ne demande que d'être relevé, son attrait pour « la belle ouvrage ». Que tout cela ne soit pas toujours d'une évidente manifestation, nous n'en disconvenons pas ; mais qu'il existe en chaque individu quelque chose de tout cela, c'est ce que nous pourrions démontrer à l'aide d'enquêtes conduites en France, d'un article typique d'Hippolyte Taine et de nombreux témoignages rendus, au Canada même, par ceux qui embauchent la main-d'œuvre canadienne-française. Questionnez les constructeurs, les usiniers et les patrons qui requièrent des exécutants attentifs

et minutieux. N'est-ce pas le directeur de la maison Birks qui s'en est ouvert très nettement dans un catalogue qu'il a eu le soin intelligent de publier en français ?

Ces aptitudes fondamentales se développent par suite d'actions diverses émanant des ouvriers eux-mêmes, des chefs de fabrique ou du législateur. Le travail s'organise; et c'est à la loi de faciliter et de protéger l'association ouvrière. Le travail a des limites de durée; et c'est à la loi encore d'admettre un certain nombre d'heures à l'usine et rien au delà, et de réglementer l'emploi des femmes et des enfants. L'intensité du travail est régie par un double principe : l'alimentation, et la division rationnelle des tâches. Encore que la loi puisse aider à la diffusion des notions d'hygiène alimentaire, c'est à l'administration des industries qu'il incombe surtout de répartir le travail, d'instituer des méthodes pratiques, d'augmenter le rendement par une étude attentive des mouvements, de régler la capacité du producteur homme par l'application modérée du taylorisme. Le travail doit s'effectuer dans des conditions de salubrité dont le respect se traduit, en définitive, par une sensible économie de forces. Le patron, pour atteindre à ce résultat, n'a qu'à obéir aux lois et à son intérêt propre. Le travail enfin, né à la liberté depuis le siècle dernier, a besoin de la sécurité d'un régime sérieux maintenu par un réseau de dispositions législatives. De ce programme, tiré des contributions de spécialistes, qu'avons-nous appliqué ? Il paraît à ceux qui étudient de près ces questions que nous avons encore à faire pour établir sur une base scientifique la pleine efficacité du travail; et que, en ce qui concerne la législation, si nous avons un ensemble de textes assez bien coordonné, nous aurions avantage à faire des lois sur le contrat de travail et l'apprentissage et à étendre le domaine du droit industriel.

Les énergies innées de l'ouvrier sont aussi grandes et affermies par le secours d'une instruction appropriée. Que n'a-t-on pas écrit sur la « crise de l'apprentissage » ? L'industrialisme moderne exige une abondante main-d'œuvre; et les conditions sociales font souvent que les travailleurs de tout âge prennent le chemin de la manufacture, préoccupés uniquement de gagner leur subsistance et d'aider à leur famille. Ils n'ont pas le temps d'apprendre un long métier. Jusqu'à quel point cette conséquence du régime que subit le monde entier s'est fait sentir au Canada, c'est ce que nous ne pouvons que présumer faute de données exactes. Quoi qu'il en soit, le plus sûr remède que l'on ait préconisé à cet état de choses demeure l'enseignement technique. Nous puiserions donc une excellente raison d'y recourir dans la nécessité de procurer à nos travailleurs des situations plus rémunératrices, à notre population ouvrière un rôle plus élevé. Tout ce que nous avons dit du travail d'invention et de direction se ramène, en dernier lieu, comme pour le travail d'exécution, à une question d'instruction à un relèvement de niveau. Pourquoi les nôtres seraient-ils chargés de ce que Ferdinand Brunetière appelle « le gros œuvre de l'humanité » ? Laissons à d'autres les travaux des rues. Gagnons la grande industrie, c'est-à-dire les forts salaires, l'épargne, et, finalement, le capital; ou restons dans les métiers d'art, cherchant à y exercer nos talents qui sont réels. Ceux qui ont récemment discuté de notre enseignement primaire sont arrivés, par des voies différentes, à une conclusion identique : spécialiser dans une certaine mesure cet enseignement, soit au moyen d'écoles dites complémentaires, soit par la création d'un cycle *spécial* sans pour cela, et ce point nous semble essentiel, abandonner la culture générale. A ce premier anneau se rattache l'enseignement technique que répandent diverses institutions,

écoles d'arts et métiers. Instrument d'une remarquable souplesse et d'un progrès rapide, nous n'aurons que bénéfice à l'employer. Les tâches de mérite ne vont pas sans une préparation intellectuelle qui en rende digne. Multiplions les écoles professionnelles qui nous vaudront de solides succès. L'ouvrier y trouvera l'amour de son métier, du travail bien fait, la connaissance qui le spécialisera, la satisfaction de son légitime intérêt et un moyen de servir, aussi lui et à sa place, comme une supériorité.

II

Les trois facteurs de la production, en s'unissant, suscitent les industries. L'activité des hommes revêt, au point de vue économique, plusieurs formes et se ramifie à l'infini. Pour s'y reconnaître, on a dû fixer des types. C'est ainsi que l'on s'accorde à distinguer l'industrie agricole, l'industrie manufacturière, l'industrie du commerce et de la finance, l'industrie des transports. Ces forces productrices, qu'en avons-nous? Quelque chose, évidemment. Et c'est ce qui nous montre, sous un autre aspect, que nous ne sommes pas aussi gueux qu'on le prétend. Mais en avons-nous toute notre part? Non. Il reste encore à conquérir, encore à élargir. Un principe guidera désormais le monde, qui s'enferme dans un seul mot : organisation. Non seulement dans la province de Québec, mais ailleurs, en France comme en Italie, au Japon comme en Angleterre, il faudra, pour profiter de la paix, pour triompher dans la paix, sinon même simplement pour vivre et durer, organiser. Cette affirmation faite, que nous pourrions étayer par des citations empruntées aux sources les plus variées, nous ne saurions entreprendre de tracer une ligne de conduite qui en manifeste toute l'opportunité. Tout au plus en quel-

ques lignes risquerons-nous d'indiquer la possibilité de certaines tentatives dont quelques-unes ont déjà été réclamées et paraissent, malgré leur formule encore hésitante, avoir recueilli des suffrages.

Le sol est notre plus sûre richesse. Dans l'histoire, il a été pour nous un refuge. Il est devenu, après le long travail des siècles, une fortune admirablement fidèle. Le rôle du paysan prête à plus d'un développement poétique. Nous admirons le calme de sa tâche, la tenace résistance de son geste. Comme, par surcroît, il a su conserver, avec ses mœurs, beaucoup de la pureté de sa langue, nous sommes heureux de conduire vers lui les curieux de choses canadiennes qui passent chez nous. Il est notre plus fort argument. Rien à changer à cela. Serait-ce y changer quelque chose que de chercher à dorer un peu plus le sort de ce bon et laborieux témoin ? La routine est une mauvaise tradition. Partout, autour de nous, un gigantesque progrès se poursuit, auquel nous ne pouvons pas rester fermés ; — ce qui n'est pas d'ailleurs notre cas. A la fin du XVIIIème siècle, Malthus, dans un livre qui devait servir de point de départ au darwinisme, posait le problème des subsistances. Combien de temps la terre suffirait-elle à nourrir l'homme ? Il s'inquiétait. Il prêchait la contrainte morale pour éloigner la terrible échéance. L'expérience s'est jouée de ses dires. L'agriculture, par ses renouvellements, a continué d'alimenter le monde. Aujourd'hui, elle est une science, et féconde ; elle est une science qui utilise abondamment les énoncés d'autres sciences et, en particulier, de l'économie politique. L'agriculteur n'est plus le même homme. Il produit, il calcule, il vend, il expédie, il emprunte ; il devient, lui aussi, un homme d'affaires ; en politique, il va commander, il ordonne déjà. Or, la science, qui vivifie à ce point l'agriculture, s'enseigne ; et,

pour le montrer, s'il en restait un doute, nous n'aurions qu'à reprendre les arguments d'un professeur de l'Institut agricole d'Oka M. H.-M. Nagant.¹ Nous convenons donc qu'il importe, en tout premier lieu, de diffuser l'enseignement agricole et d'obéir aux directions données par les stations expérimentales. Il y a là, sûrement, quelque chose à perfectionner. Si, d'un autre côté, l'école ne peut pas atteindre les agriculteurs qui sont ici la masse, les fermes modèles, ou, peut-être beaucoup mieux, les agronomes résidents, plus nombreux et plus rémunérés, y suppléeront. A quoi faut-il pousser d'abord ? A la production comme on a déjà commencé de le faire. Rien ne sort de rien, et la richesse moins encore qu'autre chose. Il faut ensuite activer les rendements. Et si, à ce sujet, nous ne sommes pas prêts à admettre, malgré la statistique, l'infériorité notable de la province de Québec, du moins ne refuserons-nous pas de trouver dans les succès des autres, et même de nos voisins immédiats, des motifs de stimuler nos volontés. Il y a des millions à gagner. Que si, enfin, nous considérons les autres manifestations de la vie agricole, nous constatons tout le bien qui résulterait de l'organisation plus serrée du crédit, apportant à l'agriculteur largement muni du capital foncier le capital d'exploitation qui lui manque, du développement de l'association sous toutes ses formes, de la mise en culture maraîchère des vieilles terres près des villes, de l'augmentation des facilités de transport. Beaucoup a déjà été réalisé; mais il y a encore des améliorations qui attendent que nous tournions la tête un peu plus vers l'avenir.

Nous assistons, depuis une trentaine d'années, à l'évolution rapide de l'industrie manufacturière canadienne.

¹ *L'Importance économique de l'enseignement agricole, dans la Revue trimestrielle canadienne de novembre 1917.*

Chaque recensement, le dernier est de 1916, accentue ce phénomène économique qui provoque là où il se produit, depuis l'Est de notre pays jusqu'à l'Extrême-Ouest, les mêmes conséquences sociales. En 1917, un journal de Toronto de belle humeur estimait à deux milliards la valeur totale des produits de nos usines. De ce chiffre, peut-être exagéré, la province de Québec réclamerait le quart, soit cinq cents millions.¹ Est-ce trop insister que de revenir sur ce qu'une pareille situation révèle de travail accompli, de force acquise? On nous répliquera que ces entreprises appartiennent à nos compatriotes d'origine anglaise, sinon même à des Américains. Il faudrait voir tout de même. Si cela est toutefois, et nous admettons qu'il en est ainsi le plus généralement, ne serait-ce pas l'occasion de recommander, de la part des nôtres, un effort résolu vers la création d'industries nouvelles et vers l'utilisation des matières premières qui forment, et de beaucoup, la plus forte proportion de nos *exportations* alors que nos *importations* sont surtout de marchandises ouvrées; ce qui est un non-sens. Des difficultés existent, mais qui ne sont pas irréductibles. Une première interrogation nous arrête : quelles industries développer? Il est possible, en compulsant les statistiques du commerce extérieur et des recensements, de formuler, dans des cas particuliers, une opinion plus ou moins précise, d'indiquer des probabilités de réussite, de délimiter un domaine moins exploité. Mais, répétons-le, aussi longtemps que nous n'aurons pas établi l'inventaire de nos ressources industrielles, la réponse restera vague : elle n'aura qu'une valeur de théorie et sera comme un point doctrinal. Suffira-t-il même de s'arrêter au seul relevé de nos richesses? Ne conviendra-t-il pas de prévoir,

¹ Le *Financial Times*, du 26 mai 1917.

en outre, les débouchés qui seront accessibles aux articles que nous produirons? Nous n'allons pas, par exemple, les États-Unis nous ayant devancés, établir une industrie des colorants qui engouffrerait un capital énorme et serait réduite au seul marché canadien. Pour choisir, nous aurons donc égard aux facilités de production et d'écoulement. L'initiative individuelle, compétente et instruite, toujours à l'affût du gain, jouera également sa partie. Les usines de munitions sont citées avec raison par ceux qui augurent grand de l'avenir, et il n'est pas encore prouvé que ces installations ne seront pas adaptées, la paix venue, à des productions différentes. L'État enfin aura intérêt, à cause de la situation budgétaire, à stimuler l'industrie manufacturière par une politique industrielle, avec le seul objet d'aider les énergies sans se substituer à elles, de crainte de nous attirer des désastres dont, fort heureusement, nous avons toujours été gardés, dans cette province. L'action du pouvoir aurait-elle besoin, pour s'exercer, d'un organe d'ordre administratif, qu'il serait expédient de créer un ministère de l'industrie, du travail et de la statistique, analogue à ceux que l'état de guerre a fait naître ailleurs, que ne générerait guère l'article 91 de la Constitution, et qui, placé au centre de tous nos comités d'initiatives, acceptant la collaboration des Associations de manufacturiers et des Chambres de commerce, tirant des indications du dépouillement méthodique de documents venus de tous côtés, remplirait le rôle d'une sorte d'Office industriel et prendrait vite une importance de premier plan.

Le commerce est le complément de la production. On le dit extérieur lorsqu'il se dirige vers les pays étrangers ou qu'il en arrive, et intérieur lorsqu'il se borne au territoire. La politique commerciale du Canada est modérément protectionniste. Le principe en est excellent et con-

vient aux pays neufs, du moins pour ce qui est de l'industrie manufacturière. Tout en le respectant, il n'est pas impossible qu'on y apporte quelque adoucissement par des réductions de droits. C'est la dernière nouvelle qui nous vient d'Ottawa; et on y peut croire à cause des commentaires des journaux unionistes et, ce qui est plus lointain, à cause de l'attitude passée des États-Unis, des réclamations des fermiers de l'Ouest et des concessions faites pendant la guerre par le pouvoir fédéral. Il serait désirable qu'une semblable décision eût pour fin de préparer des ouvertures aux négociations d'après-guerre et, en nous faisant concéder des traités de commerce, de nous permettre d'exporter plus largement nos produits et de participer aux œuvres de reconstruction des régions dévastées. Ce qui n'est pas pour détacher nos attentions du commerce intérieur dont le total est beaucoup plus considérable. Il est évident, et nul n'y songe quoique fort peu y prennent garde, que le marché national ne saurait être abandonné aux seuls concurrents du dehors. Depuis la guerre, la clientèle s'est de plus en plus portée vers les marchandises de fabrication canadienne. Il n'y a qu'à profiter de ce mouvement qui vient grossir la demande normale. On y parviendra en organisant de très près les commerces de gros et de détail; en ravivant les méthodes; en abandonnant des procédés qui ont peut-être le charme et sûrement le désavantage de l'ancienneté; en basant l'entreprise entière sur les chiffres d'une comptabilité éprouvée; en n'ayant pas peur du progrès mais en l'aguichant, si on peut dire; en bannissant l'esprit que manifeste cette parole d'un gérant à qui on conseillait de faire la réclame d'articles de prix pieusement rossignolés : « Mais si nous les vendons, nous n'en aurons plus. » Oui; et ce sera tant mieux neuf fois sur dix. Quand il n'y en aura plus, il y aura juste ce qu'il faut pour recom-

mencer. Et avec l'appui d'une banque, au besoin, que l'on obtiendra d'autant plus facilement que l'on fera valoir, en le sollicitant, l'argument péremptoire d'un bilan bien assis. Les banques aident le commerce; et la loi limite là leur action. Elles opèrent avec les dépôts du public. Pour prêter, il faut avoir accumulé des fonds; et les avances des banques sont bornées par les disponibilités. Les épargnants, de leur côté, refusent parfois de porter leur avoir à des caisses qui restent fermées à leurs exigences. Cercle vicieux qu'une volonté et une pratique éclairées peuvent dérouler. Des personnes ayant étudié les modes de crédit imaginés à l'étranger préconiseraient, enfin, la création d'institutions qui prendraient charge des prêts à l'industrie. Projet alléchant, dont les complexités ne doivent pas nécessairement nous rebuter. On y viendra peut-être, quoique d'une façon détournée si, la concentration de nos banques y poussant déjà, Ottawa finit par établir une caisse centrale, une *Reserve Bank* fédérale, qui fera le réescompte des effets de commerce et augmentera sensiblement les tractations financières.

Les transports sont les voies du commerce. La lourde question de l'étatisation des chemins de fer est du ressort fédéral. Il en est ainsi de la marine marchande. L'examen des statistiques de nos principaux ports nous convaincrait de ce que nous retirerions de bénéfiques à prendre en mains nos propres affaires. Ne trouverons-nous pas également une industrie où employer nos forces de travail dans les chantiers maritimes dont le nombre va grandir encore? Nous y étions passés maîtres, autrefois; et c'est pour ne pas laisser tomber une aussi vaillante tradition qu'un Canadien français a pris sous sa surveillance les travaux de construction du premier navire lancé à Montréal l'année dernière. La politique dite des bonnes routes est du domaine

provincial. Le réseau se dessine, et atteint jusqu'aux centres de colonisation. Bientôt la province sera ouverte non seulement aux touristes, ce qui est loin d'être à dédaigner, mais au trafic. On aura donné à la production des chemins vers les marchés et, en activant la circulation, on aura hâté la transformation du travail en capital : point où le cycle s'achève pour renaître aussitôt.

* * *

Nous ne pouvons que marquer deux conclusions.

On arguera peut-être du caractère même de notre race pour douter des capacités des nôtres à « s'affectionner aux affaires », comme on disait joliment au XVIIIème siècle. Mais, outre que la France est le pays le plus riche du monde, et non pas, heureusement, le plus pratique, aurait-on tant de mal à découvrir des preuves, et vivantes, des succès de Canadiens français ? Ce serait connaître à faux notre histoire économique. Aux exemples que citait M. Alfred Lambert,¹ en 1917, combien ne pourrait-on ajouter, en regardant autour de nous, et en prenant soin de soulever les lettres de raisons sociales d'allure étrangère pour découvrir des hommes qui nous ressemblent comme des frères ? Sait-on que la *Canadian Rubber Company*, la *Dominion Oil Cloth*, la *North West Buffalo Robes Company*, la *Dominion Glass Company* ont été conçues et organisées avec le concours très actif de M. Joseph Barsalou, dont le nom, que nous sachions, n'a rien de japonais, et qui, en outre, a fondé la maison *Joseph Barsalou et Compagnie* ? Qu'est-il même besoin du passé ? Les listes des membres de nos Chambres de commerce nous instruiraient singulière-

¹ *La Situation du Canadien français dans le commerce, La Patrie*, 3 mars 1917.

ment si nous y cherchions les éléments d'une addition d'un genre nouveau et qui aurait son poids. On nous permettra de rappeler la tâche hardiment menée par M. Dubuc qui dirige les millions de ses usines de pâte de cellulose, que le capital d'à côté et d'ailleurs n'a pas pu abattre, qui a vaincu avec son nom et malgré son nom, et qui se prépare à restituer sur la carte de la Gaspésie le beau nom de Grand Pabos là où une puissance, qu'il a rendue éphémère, avait tranquillement inscrit *Chandler*. Et cela ne veut pas dire qu'il faille crier : Honneur à la province de Québec ! mais bien que la province de Québec peut être à l'honneur. C'est déjà quelque chose.

Qui n'admettra, à ce dernier trait, que les forces économiques ne soient des forces nationales ? Notre vie fut de lutter. Comment y persévérerons-nous si nous négligeons ce que notre temps nous apporte de valeur ? La richesse nous rendra puissants. Nous pas, répétons-le, pour ce qu'elle est. Que ceux qui en sont détachés lui jettent un premier dédain, et nous ne serons pas loin de leur donner raison. Des millionnaires imbéciles — quelle joie dans cette union — n'achèteraient pas un mot d'esprit. Le thème est connu, trop sans doute, et jamais il ne sera pour nous complètement usé. Mais le point n'est pas uniquement d'esprit, ni même de sentiment. Nous ne devons être ni des pauvres ni des parvenus. C'est ici que la thèse ne va pas sans contrariété. La richesse est un moyen, et un moyen vers le développement de notre innéité, de nos qualités ethniques. Ce mot élague l'idée de la seule quantité, de la production à outrance et péle-mêle, du *business is business* envers et contre tout. Nous emploierons la fortune à bâtir la cité, à fortifier nos intelligences, à faire rayonner l'art, à forger nos volontés, à apprendre la maîtrise de soi. Car il faut que la cité demeure. « Malheur

reux, a-t-on écrit, qui voulaient être citoyens sans qu'il y eût de cité, et tenir leurs richesses de la main de leurs destructeurs ». Et cette phrase est vieille comme Montesquieu¹ et vraie de tous les temps. Si les forces matérielles sont inférieures, qu'elles prennent l'infériorité de l'armature et qu'elles soutiennent l'édifice dont le faite domine de toute la hauteur d'un coq gaulois. Hâtons-nous vers ce progrès sans le mépriser. Ne disons pas que nous sommes encore trop jeunes. Au fait, quand donc aurons-nous fini de n'être pas encore prêts ? Il ne nous manque plus que la richesse ainsi entendue pour que se perpétue ce que, bien des années avant Maurice Barrès, le Père M.-A. Lamarche appelait, depuis la chaire de Saint-Jacques, « le miracle canadien. »

Édouard MONTPETIT.

UNE CONVERSION

Un des agents de la *Métropolitaine*, dans la province de Québec, nous écrit pour nous annoncer « la conversion » de sa compagnie. Et il accompagne cette bonne nouvelle de preuves palpables : avis et reçus de primes *bilingues*.

Deo gratias ! Puisse la compagnie persévérer dans cette bonne voie et même en entraîner d'autres ! A ses clients canadiens-français d'y voir. Car, en définitive, tout dépend d'eux.

P. H.

¹ *De l'Esprit des lois*, liv. III, ch. III.

UNE SOIRÉE D'ACTION FRANÇAISE À BOSTON

Si nos frères de la Nouvelle-Angleterre n'ont pas douté de nous depuis quatre ans, c'est qu'ils ont une foi robuste en la race. Jamais peut-être nous n'aurons eu plus mauvaise presse chez nos voisins.¹ Il est impossible que beaucoup de Franco-Américains n'aient pas été impressionnés par ce concert.

La masse des travailleurs n'a évidemment rien compris au problème qui se posait pour nous et pour notre députation à Ottawa. Chez les intellectuels, en général, on l'a mieux saisi, mais il est visible qu'on avait de la gêne à nous défendre. D'autres nous ont simplement reniés.

Ce fait ne tient pas à la seule contagion de la crédulité démocratique. Nous aurions tort de penser que le milieu simpliste a déjà aboli tout sens critique chez nos frères : quand ce sera fait, ils auront perdu leurs autres qualités latines sous les coups redoublés du dogmatisme hâbleur qui sévit dans l'opinion publique de leur pays. Mais il y a autre chose. Il nous faut nous habituer à l'observation qui fut faite il y a une dizaine d'années, lors de la fondation de l'Association catholique de la Jeunesse franco-américaine. Le Franco-Américain se réclame avec fierté

¹ A l'exception de l'*America*, publiée sous la direction des Jésuites, du *Catholic Church Extension Magazine*, dirigé par Mgr Francis Kelly, un ami sincère de notre peuple, du *Collier's*, dont le rédacteur principal, un catholique, vient de mourir, et enfin, du *New-York Evening Post*, où quelques-uns des nôtres ont pu se faire lire, on peut dire que l'ensemble de la presse américaine a répété contre nous ce qui s'imprimait en ce sens à Montréal, Ottawa ou Toronto.

de ses origines françaises, tant qu'il garde sa langue, mais de moins en moins il tient à sa filiation canadienne. Il est un descendant de Français, né en Amérique. Que des générations de sa lignée aient vécu au Canada, c'est un accident transitoire.

Ceux du peuple gardent presque rancune à ce pays d'où la pauvreté força leur père ou leur aïeul à émigrer. Les cultivateurs de l'Ouest américain, transplantés là depuis un demi-siècle, nous demandent sérieusement s'il y a chez nous des instruments aratoires, un piano à la maison, des automobiles dans les chemins, et s'il faut encore, au printemps, lever à coups de pied ou autrement le bétail trop maigre. Et c'est ainsi que se prolongent indéfiniment jusqu'à l'étranger, les conséquences de l'incurie de nos gouvernants à l'égard de la classe agricole et des colons.

Ceux qui ont de l'étude nous donnent une autre explication de leur état d'esprit. Ils sont passés par nos collèges, il y a tant d'années — ne précisons pas davantage. Dans tout le cours classique, leurs études historiques ont convergé autour de la France, avec les manuels français. Il y a bien eu la récitation d'un manuel d'histoire du Canada pendant un semestre, mais ils n'ont pas souvenir qu'on ait dirigé leurs pensées et leurs affections, vers l'âme française telle que la Providence l'a adaptée au Nouveau-Monde. Revenus aux États-Unis sans qu'on leur eût révélé qu'il peut y avoir sujet d'être fier d'être un Français canadien, ils ont orienté leurs préoccupations vers l'Union américaine, presque portés à nous plaindre d'être un peuple sans histoire.¹

¹ On voudra bien croire que ceci donne exactement et presque mot à mot la pensée d'hommes sérieux, de l'élite des plus fervents Franco-Américains nés aux États-Unis, et qui ont étudié dans des collèges de chez nous.

Ainsi donc notre petit peuple aura, pendant les cent cinquante ans de la domination française, essaïmé dans toute l'Amérique du Nord. Sous le régime anglais, il aura gardé cette habitude, éparpillant comme à plaisir ses forces vives, sans même s'en réserver l'appui intellectuel et moral pour les heures de crise. Décidément nous n'avons dans l'âme rien d'impérialisant, même à l'égard des nôtres.

Faut-il nous plaindre d'avoir été aussi désintéressés ? Sans nous payer de mots, ne pouvons-nous pas penser qu'il y a là une loi mystérieuse à laquelle nous avons obéi pour le plus grand bien de ce continent ? C'est bien quelque chose, de la part de nos frères des États-Unis, que d'aspirer à maintenir vivant en eux-mêmes le souffle du génie latin, dont la France a exercé en Europe la magistrature, selon le beau mot de de Maistre. Ils sont bien sagaces d'avoir saisi d'instinct d'abord, puis à la réflexion, que c'est pour eux le seul moyen de ne pas sombrer dans l'insignifiance. Et s'ils réussissent à éviter cette catastrophe en s'aidant surtout d'un culte filial pour la France catholique et sa littérature, et s'ils acceptent au même effet l'aide efficace de religieux éducateurs venus de France pour travailler en Amérique à entretenir le courant de la civilisation française, de quoi les blâmerions-nous ? Il y a place pour tous les dévouements dans cette tâche immense. Dès lors que la vraie pensée française vit en eux, c'est tant mieux pour leur patrie américaine, où les apports des civilisations anglo-saxonne et germanique ne sauraient suffire à faire quelque chose de complètement *humain*.

Nous tenons beaucoup à ce que nos cousins de France ne nous imposent pas leur propre manière d'envisager nos problèmes nationaux. Nous est-il impossible d'admettre que nos frères des États-Unis aient, avec leur âme bien française et catholique, leur façon de se dévouer à la vie

publique de la patrie qu'ils ont définitivement adoptée, et qu'ils perdent parfois de vue nos problèmes politiques? Bref, nous ne pouvons pas nous réclamer d'un monopole de la pensée française par toute l'Amérique, tout comme aucune race, dans le monde, n'a le monopole de la pensée catholique. L'une et l'autre sont un bienfait universel, dont chacun se doit de faire profiter le pays où la Providence l'a placé. Et l'on doit admettre que, dans la pensée française du moins, il y a une part d'éléments accidentels qui admet évolution et adaptation. La durée de la « fraternité française » dans le monde n'est-elle pas à ce prix raisonnable?

Ce n'est pas à dire pourtant qu'il soit inutile à nos frères de là-bas de connaître la période canadienne de l'histoire de la pensée française en Amérique : ce leur serait ignorer comment il se fait que l'âme de leur race y a la vie si dure. C'est ce qu'ont pensé, il y a vingt ans, les fondateurs de la Société historique franco-américaine ¹

Leur action n'a rien de bruyant, le plan en est peu ambitieux : deux séances par année réunissent cette académie dans les locaux du *Boston City Club*, au centre du plus historique et par là du plus beau quartier de la ville, à deux pas du Capitole, non loin du Faneuil Hall.

Les membres sont peu nombreux, cent cinquante au plus, prêtres et laïques. Les amis, les hôtes d'honneur sont de la meilleure qualité, professeurs à Harvard, supérieurs du grand séminaire de Brighton et du collège de l'Assomption de Worcester, écrivains américains versés en choses d'histoire même canadienne, comme M. Monro,

¹ Dans le deuxième tome du *Congrès de la langue française à Québec* (1912), on trouvera l'intéressant mémoire présenté par M. Arthur Favreau, de Boston, sur les origines et les activités de cette Société, alors âgée de quatorze ans.

professeur à Harvard, comme MM. Barrett Wandell et Brishnell Hart. Les promoteurs de l'œuvre ont une notoriété qui, dès le début, l'a située avantageusement. Edmond de Nevers en eut l'idée. Le Dr Larue, le juge Dubuc, l'avocat Guillet, en furent les premiers directeurs.

M. le docteur Bédard, de Lynn, que la paix va ramener de France, en est le président actuel; M. l'abbé Beaudé, le vice-président, et M. Arthur Favreau, le secrétaire.¹

Au jour désigné pour la séance, les sociétaires se réunissent dans le somptueux *lobby* de l'édifice. On se reconnaît, on cause, enfoncé dans les confortables fauteuils de ce qui serait ailleurs la salle des pas perdus.

A sept heures du soir, un ascenseur monte au *onzième étage* les tenants de la pensée française que ce détail américain ne fait même plus sourire: Est-il impossible, après tout, d'avoir quand même de l'esprit au faite d'un gratte-ciel?

A ces hauteurs, à la salle J, un banquet nous attend. Le plus digne des prêtres présents bénit la table, puis la conversation des convives se poursuit assez tard. C'est déjà un bienfait pour ces hommes venus de tous les points de la Nouvelle-Angleterre de se retrouver ainsi dans la plus respectable intimité, et d'échanger les nouvelles des divers groupes de la famille.

Enfin, le président se lève pour annoncer le conférencier. Depuis 1899, la liste de ceux qui saisirent cet auditoire contient les noms de plusieurs orateurs venus de France, et de quelques-uns venus du Canada et de la Bel-

¹ On se rappelle que le disert président représentait la Société aux fêtes de Champlain, à Plattsburg (1909), et qu'il fit honneur à l'éloquence française, à côté de M. Jusserand, de M. Rodolphe Lemieux et de M. A.-P. Pelletier. On n'a pas oublié non plus le discours, un peu pessimiste peut-être, mais d'une si belle tenue littéraire, que prononça M. le docteur Bédard au congrès de Québec (1912).

gique. Le texte de leurs travaux est aux archives et sera un jour publié, paraît-il.

Assez souvent l'un des sociétaires, après la conférence, fait part de ses observations, ou bien livre aux confrères la trouvaille d'un détail documentaire.

Le soir du trente octobre dernier, M. l'abbé Beaudé présentait à la Société et à ses hôtes M. l'abbé Lionel Groulx. On a pu apprécier, dans le *Devoir* du neuf novembre, l'allocution délicate et bien académique du vice-président. Une ovation salua l'orateur annoncé. Ainsi, quand une épidémie condamne chez nous au silence ce professeur de fierté française à l'Université Laval de Montréal, il vient obligeamment au pays des Bostonnais rappeler aux Franco-Américains leurs origines qui sont les nôtres, heureux s'il peut du même coup illustrer, au profit de quelque professeur au repos, l'art d'enseigner l'histoire de son pays !

On aura saisi, par les réflexions qui précèdent, combien les « missions » de ce genre sont chose opportune si l'on veut que tous les groupements de la famille continuent de se comprendre et de s'entr'aider. La Société historique franco-américaine ne prétend pas être un instrument direct d'action populaire. Elle se recrute parmi une élite, parmi ceux qui suivent le mouvement des idées tout en étudiant le passé. Elle entretient un feu sacré, plus encore, elle conquiert à nos frères un incontestable prestige devant les milieux universitaires et l'élite américaine qui en sort. Plus tard, à mesure que les études secondaires bilingues, plus répandues, espérons-le, auront multiplié les intellectuels chez la génération franco-américaine, ce sera un foyer capable d'en allumer d'autres. Du reste, les sociétaires sont aussi des plus fervents de l'*Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique* et des *Canado-Américains*, ils sont de

ceux qui peuvent davantage infuser la vie avec la pensée à ces organisations plus populaires. On le voit, il est bon, pour nous et pour eux, que nous gardions contact avec ces intéressants semeurs d'idées.

Il y aurait de l'impertinence à tenter l'appréciation d'une conférence que M. Groulx va bientôt donner au public de Montréal. Quelques réflexions en marge. Pour cette année, il a choisi la période du régime français de notre histoire nationale, afin sans doute d'éviter les questions modernes, où « des allusions diaphanes », dont a parlé l'abbé Beaudé, tout en incitant « les jeunes générations à continuer et à parachever l'œuvre de leurs morts », avaient le don d'exaspérer certain public unilingue qui n'y comprenait rien.

Le projet d'études sereines qu'annonce ce choix, n'empêche pas le professeur de garder à ses thèses historiques le ton et l'ardeur d'une apologétique nationale. Rien de tel que les fortes habitudes. Ainsi la paix va-t-elle sans doute ennuyer plus d'un vaillant troupier habitué à l'amer baiser de la cartouche.

C'est qu'aussi bien, en choisissant de rester français, il semble que nous ayons fait la gageure de tenir tête au genre humain à certains jours, « un beau devoir, en vérité, et difficile. »

Il a donc fallu établir, premièrement, que nous sommes d'origine française; deuxièmement, que nos pères vinrent des parties les plus françaises de la France du dix-septième siècle, et troisièmement, que dans ces parties, les pères de la Nouvelle-France ont choisi les éléments les plus sains de corps et d'âme, pour fonder les familles du Canada naissant.

Cette troisième partie est capitale, elle répond aux calomnies les plus vieilles et les plus tenaces contre nos grands-pères et nos aïeules. Les deux premières auraient

moins d'importance en elles-mêmes, si toute erreur historique ne méritait pas son procès, et si nous n'avions pas le devoir d'opposer un solide démenti aux légendes dont on se fait une arme contre notre parler et contre notre désir de le garder.

Nous avons commencé par sourire devant ceux qui tiennent si souvent à métisser notre ascendance. Les Américains ont pris le parti de se glorifier comme d'un quartier de noblesse, d'avoir quelque squaw parmi leurs ancêtres ; c'est du moins ce qu'on affirme de la seconde femme du président Wilson. Peut-être cette coquetterie réussirait-elle mieux chez nous à détruire la fable, on ne sait jamais. Croit-on, par exemple, que l'on diminue en quoi que ce soit la noble et grande figure de Mgr Lafèche, en rappelant qu'il y avait chez lui du sang indien, et de source rapprochée ? Lui ferait-on réellement un honneur plus grand en essayant d'avancer qu'à son sang de Français se serait mêlé celui, disons, d'une race supérieure quelconque ?

Toujours est-il que nous n'aimons pas être traités de sauvages, ni par des journalistes imbéciles, ni par des académiciens, gens d'esprit par état. Nous prétendons que ce n'est pas simple susceptibilité, mais légitime souci de la vérité. Et puisque l'on cherche à tourner cette niaiserie en injure, nous ne pouvons qu'applaudir à la conclusion où le conférencier exprime avec éloquence son honnête indignation : « Nous voulons bien être admis dans la grande famille française, mais nous ne voulons pas que ce soit par la porte de l'humiliation. » C'est-à-dire que, plus exactement, nous entendons bien rester de la grande famille française, puisque nous en avons toujours été, mais nous n'aimons pas que ceux qui nous découvrent, aient toujours l'air de s'ébahir comme les Parisiens de Montesquieu devant le Persan : « Ah ! Monsieur est Canadien français, com-

ment peut-on être Canadien et Français? » Il faut à la fin imposer des limites à la badauderie, si innocente qu'on la suppose.

C'est la tâche du conférencier. Il accumule les preuves, les chiffres consciencieux, les témoignages les plus irrécusables.

Une conférencière a récemment expliqué aux Bostonnais que nos gens ont peu de sympathie pour la France, ce qui est un mensonge, parce qu'ils ne sont pas Français mais Bretons d'origine, ce qui en est un autre, et très injurieux pour les Bretons, qui sont d'autant meilleurs Français qu'ils sont de meilleurs Bretons, comme chacun sait. M. l'abbé Groulx rétablit les faits. Ce nous serait un sujet de fierté de descendre des Bretons. Il nous suffit de savoir que nos pères vinrent de toutes les parties de la France, surtout des provinces du centre, de l'ouest et du nord-est, et même du midi, mais de ce côté, en bien petit nombre, à notre regret ! L'orateur aligne ses démonstrations, suivi avec un intérêt toujours croissant, malgré le mauvais chant que font entendre, d'une salle voisine, des Américains qui devancent peut-être les joies de la victoire.

La documentation est fortement nourrie. Il a fallu dépouiller et remettre au point ce que les historiens ont écrit depuis Garneau jusqu'à Salone, compléter les citations de ce dernier, mettre toutes ces preuves en face des affirmations aventureuses, et ramasser toute cette riche substance en un texte qui nous a paru trop court. Ce texte doit faire le voyage de France, selon le vœu du R. P. Rochain, de Worcester. Il y a tout à parier que M. Barrès, en le lisant, revisera ses jugements du temps de la guerre. Il reviendra à une époque où la paix lui laissait le loisir de réfléchir, de parler du miracle canadien, d'affirmer aimablement que la race française au Canada s'est aérée — ce

que nous entendons naturellement dans le sens flatteur du mot —, d'écrire enfin dans sa préface au livre de M. de Beauvau-Craon, que nos pères furent de noble race.

On escompte à l'avance, à la Société historique franco-américaine, le plaisir d'entendre au printemps M. Montpetit parler des Canadiens français d'aujourd'hui, de ce qu'ils sont et de ce qu'ils peuvent être.

Il ne peut pas être assez dit combien sont opportunes ces missions d'Action française chez nos frères des États-Unis.

Georges COURCHESNE, ptre.

L'Action
française

PUBLIERA EN DÉCEMBRE
des articles de

Monseigneur Béliveau,
du R. P.
Théophile Hudon, S. J.,
de Madame
Laure Conan, etc.

À TRAVERS LA VIE COURANTE

L'industrie des bonbons et des biscuits

Des nombreuses œuvres par lesquelles la Ligue des Droits du français marque son étonnante vitalité, l'une des plus salutaires est certainement la réforme dont elle vient de prendre l'initiative dans l'industrie des bonbons et des biscuits. Réforme nécessaire et que semble couronner le meilleur succès.

Il faut avoir feuilleté, quelques minutes, les catalogues où sont inscrits les succulents produits de cette industrie pour se rendre compte de sa profonde anglicisation. Nous croyions en avoir quelque idée quand nous avons demandé sa réforme : que nous étions loin de la réalité ! Les biscuits et les bonbons ne portent pas toujours une inscription ; sur les boîtes qui les contiennent on peut ordinairement relever quelques mots français : le nom, au moins, du fabricant, ou son adresse. Mais là, dans ces catalogues, les noms seuls des produits s'étalent, et c'est une longue suite de vocables anglais qui vous sautent à la gorge...

Quelques catalogues

Celui-ci est publié par un fabricant canadien-français, établi dans une ville bien française, entre Montréal et Québec. Lisons-le, non en tel ou tel endroit qu'on pourrait croire choisi exprès, mais dès le commencement, à la première ligne : *Arrowroot, Assorted cakes, Assortis, Albert, Assorted Coco Bars, Biscuits aux œufs, Chocolate Fingers, Chocolate Cream Drops, Chocolate Wafers, Coconut Fingers, Coco Dessert, Coco Lemon, Drops, Coco Jelly Drops, Crisp, Climax, Columbus, Colonial, Cream Bars, Coco Crisp, etc., etc.*

Cet autre a une origine non moins française. Il nous vient d'une petite ville, au nord de Montréal. Prenons, cette fois, la liste des bonbons. Elle débute par des chocolats aux noms variés : *Drops, Vanilla Peppermint, Orange, Pine Apple, Maple, Strawberry, Cream Walnut Bordeaux, Caramel, Opéra, Cream Almond, Cerises, Burnt Almond, Sunday Cup.*

L'anglicisation est complète

La plupart des catalogues que nous avons sous la main sont rédigés de la même façon. Peut-on imaginer anglicisation plus complète? L'asthme où nous sommes tombés est-il assez profond? Remarquons que cette industrie n'est pas exposée comme d'autres — ainsi la quincaillerie — à adopter des noms anglais par nécessité, par ignorance du nom français. Qui ne sait que *tart* veut dire tarte, *chocolate* chocolat, *maple* érable, *almond* amande, *honey* miel, *apricot* abricot, *jelly* gelée...? Elle ne va pas, non plus, chercher les éléments qui entrent dans la confection de ses produits aux États-Unis ou dans l'Ontario. Elle les prend sur notre sol, elle en fabrique elle-même un grand nombre, elle est vraiment une industrie nationale. Aucune raison donc, aucune apparence même de raison ne peut être invoquée pour motiver cet abandon extraordinaire de la langue française. C'est le courant, un courant insensé et aveugle, qui l'a entraînée.

Réforme radicale

Heureusement une réforme radicale est commencée. Quand les deux seules maisons, dont nous venons de feuilleter les catalogues, franciseront leurs produits, nous aurons déjà obtenu un résultat appréciable. Mais d'autres font comme elles. En fait, la plupart ont adhéré à notre mouvement. Celles qui demeurent encore à l'écart sont plutôt hésitantes. Nous espérons qu'elles emboîteront le pas. C'est un peu aux acheteurs à les faire marcher. Qu'ils encouragent les maisons qui s'imposent actuellement d'assez fortes dépenses pour renouveler leurs étiquettes, leurs boîtes, les inscriptions de leurs moules; qu'ils prouvent que les marques françaises attirent les clients, qu'elles rendent une industrie florissante... et nos vaillants pionniers auront de nombreux imitateurs. (Nous donnerons les noms de ces maisons dans le prochain numéro, ainsi qu'une liste des termes français destinés à remplacer les termes anglais.)

Cette première initiative devrait en faire naître d'autres. Pourquoi une réforme semblable ne s'accomplirait-elle pas dans chaque industrie? Elle peut être plus difficile dans quelques-unes, elle n'est impossible dans aucune. Le procédé adopté pour les bonbons et les biscuits semble excellent: réunir les intéressés et discuter la transformation projetée afin de s'entendre sur les termes à choisir. Nous espérons qu'il sera bientôt utilisé par un nouveau groupe de fabricants.

Un effort de libération

En attendant, qu'on me permette de signaler un geste méritoire, quoique plus humble. Je l'ai découvert, l'été dernier, dans un corridor du vénérable séminaire de Québec où m'amenaient de précieuses amitiés. Sur la porte d'une modeste cellule, on avait apposé l'inscription LETTERS mais une main française, guidée par un beau sentiment, avait taillé dans le bloc. Tant bien que mal, le E de la deuxième syllabe était devenu un R et le R un E, ce qui donnait LETTRES...!

Je ne sais si le contact du vieux Québec — toute la ville fêtait, ce jour-là, Louis Hébert — avait remué en moi des fibres sensibles, mais je crus voir, symbolisée dans ce simple trait, la laborieuse libération de la pensée française. On veut l'étouffer sous de brillants atours, on parvient parfois à la recouvrir d'une couche d'or et d'honneurs qui lui sont étrangers et la défigurent, mais dans l'obscurité des humbles foyers où elle se trouve refoulée, au fond surtout de l'âme populaire, elle vit quand même, elle résiste à l'assimilation, elle travaille à se libérer, et de temps en temps, perçant le bloc qui l'opprime, elle pointe au dehors, fruste encore, anémiée par ses multiples efforts, mais vivante, sans alliage, chargée des aspirations de toute une race et prête à s'épanouir sous le grand soleil.

Horreurs linguistiques

Oh ! que de petits détails nous avons ainsi à effacer, à transposer, à redresser dans le simple domaine de la vie courante pour ne pas laisser s'éteindre la flamme française. Nous sommes enveloppés d'horreurs linguistiques. Elles nous pressent, elles nous étouffent, elles nous empoisonnent. L'autre jour, au moment de traverser le pont Victoria, j'aperçois une affiche, à l'entrée. Je la lis : *Tous véhicules doit arrêter ici*. Une affiche officielle, s'il vous plaît ! Dans la quatrième ville française du monde ! là où nous avons promené, où nous promenons actuellement, où nous promènerons encore demain des missionnaires d'outre-mer, en leur cornant dans les oreilles que nous voulons survivre, que la langue ancestrale est l'une de nos meilleures sauvegardes et que nous l'avons conservée, vivante et pure !

Montréal est coupable. Québec aussi. Un trait seulement noté à la hâte. Sur la rue du Palais, par où montent un bon nombre des voyageurs que le Pacifique amène dans la capitale française, se dressent les quartiers de l'Armée du Salut. A la porte de l'institution, des ins-

criptions dans les deux langues. En voici quelques-unes : *Chambres de repos Pour les Militaires Reçu à cœur ouvert Bienvenu à tous les hommes de C. E. F.*

Interventions nécessaires

Et ces choses-là pullulent ! Souvent nous n'en sommes pas les auteurs, mais elles nous font tort quand même. L'étonnant ce n'est pas tant qu'elles aient pu s'écrire — certaines gens ne savent mieux — mais qu'elles demeurent, que les voisins ou les passants de chaque jour n'interviennent pas, qu'ils s'y soient habitués... habitués à voir leur langue maculée, injuriée, massacrée !

Un simple mot, à qui de droit, aurait souvent suffi. Tout récemment, au cours d'une réunion professionnelle, une chorale invitée pour faire les frais de la musique s'avisa de chanter le *God save the King* en anglais. Les dernières notes résonnaient encore que le président était debout. D'un ton calme mais énergique, il fit remarquer qu'il existait une traduction française de ce chant, que quelques-uns des nôtres l'ignoraient évidemment, et qu'il croyait leur rendre un bon service en le leur laissant savoir... La salle faillit crouler sous d'unanimes applaudissements. La leçon était dure, mais méritée. Elle portera ses fruits.

A l'affût des occasions

Cette chronique ne serait pas actuelle, si nous ne disions un mot, en terminant, de... la grippe. La malheureuse n'a épargné personne, elle a même fait souffrir la langue française. C'est à elle, en effet, que nous devons ces pancartes unilingues qu'arborent les automobiles des médecins : *Medical doctor — On duty*. Était-il si difficile d'imprimer sur un certain nombre : *Médecin — En service ?* On ne l'a pas voulu. On a préféré s'en tenir, en plein Montréal, à l'unique pancarte anglaise.

Qu'on le remarque bien : toutes les occasions semblent bonnes aux ennemis de la langue française pour la diminuer ou l'étouffer. Il faudrait, en retour, que ses amis n'en laissent passer aucune de la protéger et d'étendre son rayonnement. Voici, par exemple, qu'on annonce l'apparition prochaine d'un nouveau sou. Dès maintenant nous demandons, et nous prions nos lecteurs de demander avec nous, qu'il respecte les droits de notre langue, qu'il soit bilingue.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

Elle est si abondante, cette vie, et dans tous les ordres, que ce mois-ci nous sommes contraints d'ajourner une vingtaine de pages d'articles déjà composés : l'étude du R. P. Théophile Hudon, S. J. sur Paul-Émile Lamarche, des articles bibliographiques du R. P. E. Lecompte, S. J., sur le dernier livre de M. l'abbé Maurault et de M. Henri d'Arles sur *La Confédération canadienne* de M. l'abbé Groulx; elle est si abondante, cette vie, qu'elle déborde dans les brochures et les conférences, dans les livres de demain.

Les journaux quotidiens ont déjà appris au public que, le 20 novembre, l'*Action française* a inauguré au Monument national, à Montréal, une retentissante série de conférences. Ce soir-là, M. Henri Bourassa a prononcé, sur *la Langue gardienne de la foi*, un discours qui complète sa grande étude sur *la Langue française au Canada* et qui sera bientôt publié en brochure, avec le texte latin et la version française de la dernière lettre du Souverain Pontife à l'épiscopat canadien, les commentaires qu'ont faits de celle-ci Mgr L.-A. Pâquet et le R. P. Rouleau et une consultation du R. P. Leduc. On voit que ce sera une arme de premier choix, en même temps qu'une magnifique contribution à la *Bibliothèque de l'Action française*. Cette première réunion a été présidée par M. l'abbé Philippe Perrier, qui a prononcé une importante allocution et lu une lettre de Mgr L.-A. Pâquet où l'éminent théologien disait sa profonde sympathie pour notre œuvre et son premier confesseur. Au nom de l'*Action française*, M. l'abbé Groulx a salué l'auditoire et les deux orateurs qui voulaient bien nous prêter ce soir-là leur concours. Un récit de cette séance, que nous ne pouvons que signaler ici, accompagnera dans notre prochaine brochure le discours de M. Bourassa et les pièces indiquées ci-dessus. Le prix et les conditions de propagande de ce livre seront donnés par les journaux quotidiens.

La série inaugurée par M. Bourassa se poursuivra, sauf indications contraires, tous les troisièmes mercredis du mois, dans la même salle. Le 18 décembre prochain, M. Léon Lorrain, professeur à l'École des Hautes Études commerciales, traitera de *La Valeur économique du français*, sous la présidence d'honneur de M. le sénateur Belcourt, puis vien-

dront des conférences du R. P. Louis Lalande, S. J., (*Ce qui constitue la supériorité d'une race*), de M. Armand Lavergne, (*la Loi Lavergne*), de M. Édouard Montpetit (*La caravane passe...*) et de M. Antonio Perrault, (*la Défense de nos lois françaises*). La liste des orateurs et des sujets suffit à dire l'intérêt de cette série.

En même temps qu'elle préparait ces conférences, l'*Action française* publiait la *Veillée des berceaux*, de M. Édouard Montpetit, et s'occupait de la réédition des *Refrains de chez nous*. La vente de la *Veillée des berceaux*, brochure à dix sous du plus haut intérêt, obtient déjà un vif succès. Ajoutons que, d'ici quelque temps, l'*Action française* éditera deux volumes considérables : *Paul-Émile Lamarche, Oeuvres-Hommages*, qui contiendra, avec les études et les discours de notre ami, les principaux articles consacrés à sa mémoire et *Au service de la Tradition française*, recueil d'articles et de conférences de M. Édouard Montpetit.

Puis, vient notre *Almanach*, qui suivra de quelques jours cette livraison de la revue. Il contiendra des articles variés, des contes, des chansons, des gravures : portraits de Mgr Pietro di Maria, d'A.-N. Morin, de Paul-Émile Lamarche, souvenirs du pèlerinage au pays de Dolard, illustrations de Massicotte, des caricatures, de la musique, des éphémérides, le récit de l'année française, etc. Il devrait être dans toutes les familles.

Nous prions nos amis de faire, pour répandre l'*Almanach* de cette année, un gros effort. Nous leur offrons pour cela des facilités particulières.

L'*Almanach*, on le sait, se vend 20 sous l'unité, \$15 le cent, \$110 le mille, frais de port en plus.

Or, les propagandistes peuvent grouper autant de commandes qu'ils le veulent et bénéficier des réductions accordées au chiffre global de leurs commandes. Nous faisons quand même les expéditions aux adresses individuelles, sur simple indication de leur part. Ainsi, dans une même région, sept ou huit personnes peuvent s'associer, constituer une commande d'un millier et bénéficier du prix de onze sous et chacun recevra chez soi le cent ou cent cinquante exemplaires qui lui reviendra.

Qu'on veuille bien se hâter !

O. H.

PARTIE DOCUMENTAIRE

BENOIT XV ET LA QUESTION BILINGUE

Lettre de Notre Saint Père le Pape Benoît XV aux archevêques et évêques du Canada.

A NOTRE CHER FILS LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, CARDINAL PRÊTRE DE LA
SAINTE ÉGLISE ROMAINE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC
ET A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES LES ARCHEVÊQUES
ET ÉVÊQUES DU CANADA

BENOIT XV PAPE

NOTRE CHER FILS, VÉNÉRABLES FRÈRES

Salut et bénédiction apostolique.

Par Nos Lettres Apostoliques *Commisso divinitus* que Nous vous adressâmes le 8 septembre 1916, Nous Nous efforcions d'exhorter le clergé et le peuple catholique de votre pays à se désister des luttes et des rivalités provenant soit de questions de races soit de la diversité du langage, et en même temps Nous recommandions qu'au cas où, pour ces motifs, il surviendrait à l'avenir des discussions, elles fussent terminées en sauvegardant la charité, comme il convient aux « saints », *qui ont à cœur de conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.*

Notre exhortation grâce à Dieu, n'a pas été vaine, et Nous nous en félicitons : elle fut en effet reçue par l'ensemble des fidèles, non seulement avec le respect et la déférence voulus mais encore avec un joyeux empressement, au point de faire espérer que la tranquillité et la concorde régneraient dorénavant parmi les catholiques du Canada.

Cependant, au bout de quelque temps, il survint des incidents fâcheux, qui tout en ne paraissant pas attribuables à la malignité de qui que ce soit, ne laissèrent pas cependant de troubler ce commencement de pacification, et de jeter dans les esprits de nouvelles semences de discorde. Il s'ensuivit que de part et d'autre on recourut à Nous et on fit appel à Notre décision pour ramener la concorde.

Il s'agit, en fait, de la loi scolaire promulguée dès l'année 1913 par le gouvernement de l'Ontario, pour les écoles bilingues anglo-françaises. Cette loi, d'aucuns la traitèrent d'injuste, et crurent devoir l'attaquer de toutes leurs forces; d'autres, par contre, estimèrent qu'elle ne devait,

ni être jugée si sévèrement, ni combattue avec tant d'acharnement. La diversité des opinions amena la séparation des esprits.

La question toute entière ayant été déferée à Notre jugement, Nous l'avons examinée avec le plus grand soin, eu égard à son importance, et Nous l'avons fait étudier par les Émes Cardinaux de la S. C. Consistoriale. C'est pourquoi, tout étant bien considéré, voici ce que Nous avons jugé devoir décider et décidons :

Les Franco-Canadiens peuvent, sans manquer à la justice, demander au Gouvernement des déclarations opportunes, touchant la dite loi scolaire; ils peuvent également désirer et chercher à obtenir certaines concessions plus amples. De ce nombre serait assurément : que les inspecteurs pour les écoles *séparées* soient des *catholiques*; que pendant les premières années où les enfants fréquentent l'école, au moins pour quelques matières de classe, surtout et de préférence au reste dans l'enseignement de la doctrine chrétienne, l'usage de la langue maternelle soit concédé; qu'il soit permis aux catholiques d'établir des écoles *normales* pour la formation des maîtres. Cependant ces avantages et d'autres encore qui pourraient être utiles, ne doivent pas être demandés et réclamés par les catholiques avec la moindre apparence de révolte, ni en recourant à des procédés violents ou illégitimes, mais pacifiquement et avec modération, en employant tous les moyens d'action que la loi et les usages légitimes concèdent aux citoyens pour réaliser les améliorations auxquelles ils estiment avoir droit. Ce que Nous venons de dire, Nous l'affirmons dans la question présente en toute assurance et liberté; car la suprême autorité civile elle-même a reconnu et avoué que la loi scolaire édictée par le Gouvernement de l'Ontario n'était pas exempte d'une certaine obscurité et qu'il n'était pas facile de déterminer quelles peuvent en être les limites.

Ainsi donc, en se renfermant dans ces bornes et ces procédés, les Franco-Canadiens seront libres de réclamer pour la loi scolaire les interprétations ou même les mutations qu'ils souhaitent. Que personne toutefois, à l'avenir, en cette matière qui est du ressort de tous les catholiques, ne se permette d'aller devant les tribunaux civils et d'engager des procès, à l'insu et sans l'approbation de son Évêque, lequel, en des questions de ce genre, ne décidera rien qu'après s'être consulté avec les autres Prélats, qui y sont plus particulièrement intéressés.

Et maintenant, c'est à tous Nos frères de l'Épiscopat canadien, que Nous voulons Nous adresser et renouveler de tout cœur et du plus profond de Notre âme l'exhortation que Nous leur faisons, il y a deux

ans : à savoir qu'ils ne soient qu'un cœur et qu'une âme, qu'il n'y ait pas entre eux de scission, ni au point de vue des races ni au point de vue du langage. C'est en effet, un seul et même Esprit, qui les a établis pour gouverner l'Église, à savoir, un Esprit d'unité et de paix.

C'est ainsi assurément, Vénérables Frères, qu'étant les modèles du troupeau par une vertu sincère, vous aurez plus d'autorité et d'efficacité pour prescrire à vos prêtres (comme Nous vous ordonnons de le faire) qu'ils gardent la concorde entre eux et qu'ils s'efforcent, par la parole et par l'exemple, de la faire garder à leurs fidèles. A cette fin Nous aimons à réitérer tant et plus la recommandation faite dans nos précédentes Lettres Apostoliques : *que tous les prêtres s'appliquent à posséder la connaissance et la pratique de l'une et l'autre langue, anglaise et française, et qu'écartant toute susceptibilité ils se servent tantôt de l'une, tantôt de l'autre, selon les besoins des fidèles.*

Enfin que tous les catholiques se le rappellent : ils ne peuvent et ne doivent avoir rien plus à cœur que de garder la charité les uns envers les autres, car c'est par là qu'ils se montreront les disciples du Christ : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si caritatem habueritis ad invicem.*¹ Et s'il est des circonstances où l'on doit surtout s'y conformer, c'est assurément quand des causes de dissensions proviennent de la divergence des opinions ou de l'opposition des intérêts. Nous voulons que des avertissements sévères soient donnés à quiconque, parmi le clergé ou les fidèles, à l'encontre de la doctrine évangélique et de Nos prescriptions, oserait à l'avenir nourrir ou exciter les animosités qui ont divisé les Canadiens jusqu'à ce jour. Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, quelqu'un refusait d'obéir, les Évêques ne devront pas hésiter, avant que le mal s'aggrave, d'en référer au Siège Apostolique.

Comme gage des dons célestes et témoignage de Notre particulière bienveillance, à Vous, Notre cher fils, et à Vous, Vénérables frères, ainsi qu'aux fidèles confiés à Vos soins, Nous accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le 7 juin, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus, 1918, de Notre Pontificat, la quatrième année.

Benoit XV, Pape.

N. B.— Nous publierons en décembre la lettre de soumission des fidèles de Ford City.

¹ JEAN, XIII, 35.